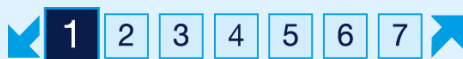


CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 15/11/2023
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Code ISIN : LU2685405479
Code Bloomberg : -
Durée minimum de placement recommandé : 6 mois

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 107,16 (EUR)
Actif géré : 73,80 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur : CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution / Date de valeur rachat : J / J+1
Minimum 1ère souscription : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 5,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 0,46%
Commission de surperformance : Oui

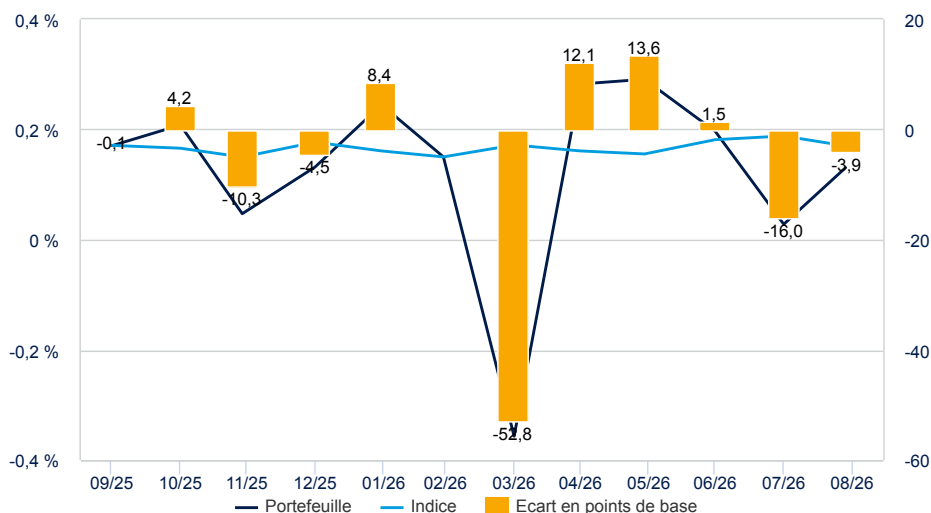
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du fonds, sur une période d'investissement de 6 mois, est de surperformer son indice de référence (€STR + 0,15%), tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S, et G - ou, pris ensemble, ESG) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

PERFORMANCES MENSUELLES ET ECART AVEC L'INDICE



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/07/2026	3 mois 29/05/2026	1 an 29/08/2025	3 ans -	5 ans -	Depuis le 18/12/2023
Portefeuille	0,97%	0,13%	0,36%	1,53%	-	-	2,60%
Indice	1,35%	0,17%	0,54%	2,02%	-	-	2,78%
Ecart	-0,38%	-0,04%	-0,19%	-0,49%	-	-	-0,18%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	2,32%	3,55%	-	-	-
Indice	2,24%	3,79%	-	-	-
Ecart	0,09%	-0,24%	-	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) ^{*}

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	0,43%	-	-	0,37%
Volatilité de l'indice	0,02%	-	-	0,12%

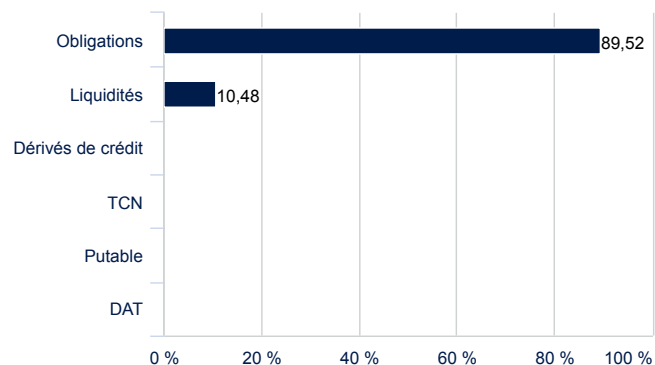
^{*} Données annualisées

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL (Source : Groupe Amundi)

ANALYSE GLOBALE (Source : Groupe Amundi)

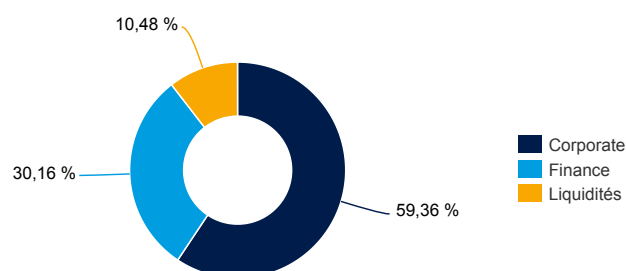
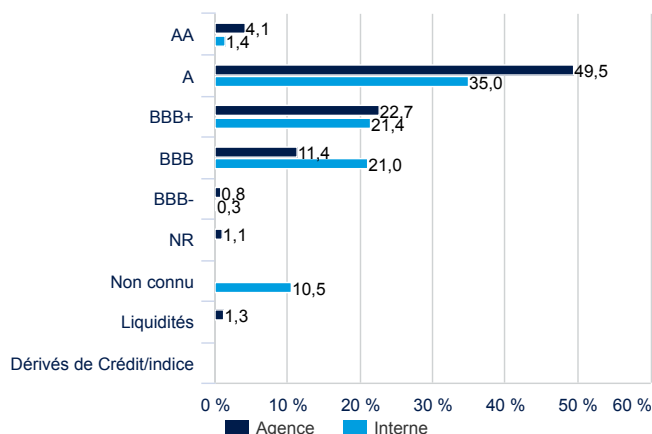
	Portefeuille
Sensibilité Taux	0,70
Sensibilité Crédit	1,01
Note Moy. Agence LT	A-
Nb. Emetteurs en PTF	79
Nb. Emetteurs Zone Euro	55
Liquidités	10,48%
Expo Dérivés de Crédit	-

REPARTITION PAR TYPES D'INSTRUMENTS (EN % DE L'ACTIF) (Source : Amundi)



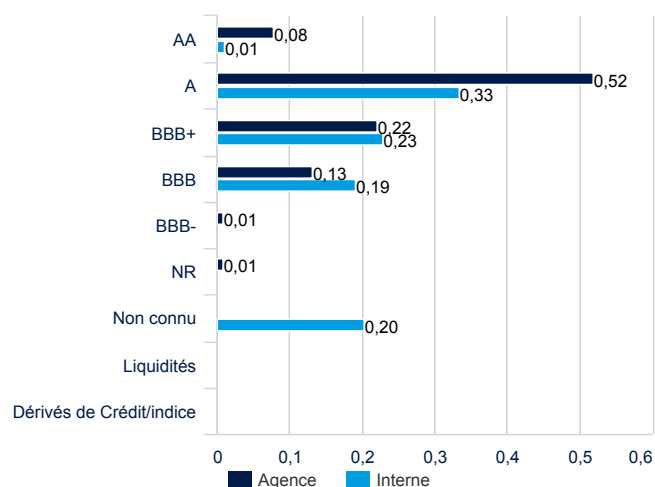
EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION PAR TYPES D'EMETTEURS (Source : Groupe Amundi)



Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION (EN SENS CREDIT) (Source : Groupe Amundi)

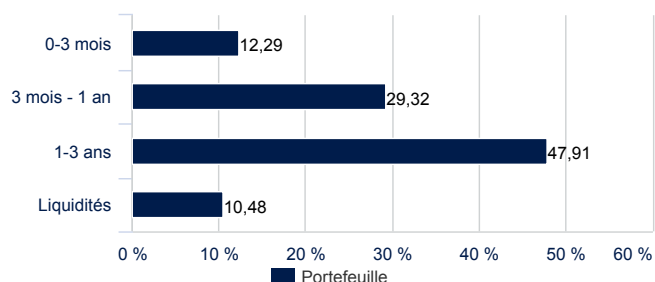


10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	Portefeuille
SOCIETE GENERALE SA	Finance	France	3,48%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	2,67%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Industrie	France	2,48%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	Espagne	2,31%
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	2,20%
THALES SA	Industrie	France	2,09%
EUROGRID GMBH	Services publics	Allemagne	2,02%
BPCE SA	Finance	France	1,95%
AYVENS SA	Industrie	France	1,94%
ABN AMRO BANK NV	Finance	Pays-Bas	1,90%

RÉPARTITION PAR MATURITÉS

(Source : Groupe Amundi)



MATRICE PAYS / SECTEURS / MATURITES (Source : Groupe Amundi)

	0-3 mois	3 mois - 1 an	1-3 ans	Total
Reste du monde	2,11%	4,39%	7,68%	14,19%
États-Unis	-	1,08%	-	1,08%
Corporate	-	1,08%	-	1,08%
Royaume-Uni	1,27%	1,08%	4,54%	6,89%
Corporate	-	-	3,44%	3,44%
Finance	1,27%	1,08%	1,10%	3,45%
Suède	0,84%	1,08%	0,38%	2,30%
Corporate	0,84%	1,08%	0,38%	2,30%
Japon	-	0,28%	-	0,28%
Corporate	-	0,28%	-	0,28%
Danemark	-	0,19%	2,76%	2,96%
Corporate	-	0,19%	1,40%	1,59%
Finance	-	-	1,36%	1,36%
Canada	-	0,68%	-	0,68%
Corporate	-	0,68%	-	0,68%
Zone Euro	10,18%	24,93%	40,23%	75,33%
Espagne	2,30%	2,01%	1,82%	6,14%
Finance	2,30%	2,01%	1,82%	6,14%
Portugal	-	-	1,24%	1,24%
Corporate	-	-	1,24%	1,24%
Pays-Bas	1,53%	3,63%	7,25%	12,41%
Corporate	0,97%	1,59%	4,40%	6,96%
Finance	0,56%	2,04%	2,85%	5,45%
Luxembourg	-	-	1,91%	1,91%
Corporate	-	-	1,91%	1,91%
Italie	1,64%	2,57%	3,55%	7,76%
Corporate	-	2,16%	1,71%	3,87%
Finance	1,64%	0,41%	1,84%	3,90%
Irlande	-	2,02%	-	2,02%
Corporate	-	1,06%	-	1,06%
Finance	-	0,97%	-	0,97%
Allemagne	-	0,84%	5,00%	5,84%
Corporate	-	0,84%	5,00%	5,84%
France	4,69%	13,86%	17,42%	35,97%
Corporate	4,69%	10,35%	11,27%	26,31%
Finance	-	3,51%	6,15%	9,66%
Finlande	-	-	2,02%	2,02%
Corporate	-	-	0,63%	0,63%
Finance	-	-	1,39%	1,39%
Liquidités	1,27%	9,22%	0,00%	10,48%

EQUIPE DE GESTION

**Julien Levy**

Gérant de portefeuille

**Antoine Petit**

Gérant suppléant

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'août 2026 a été marqué par les inquiétudes sur l'évolution des taux longs. L'impasse des négociations entre l'Iran et les Etats-Unis, ponctuées d'attaques épisodiques, a conduit le prix du pétrole à rester volatil sur le mois, le baril de Brent finissant à 89\$. L'enlèvement des prix de l'énergie sur des niveaux élevés a continué d'attiser les craintes d'accélération d'inflation et a donc pesé sur les marchés obligataires. En réaction à cette hausse des taux longs, le secrétaire du Trésor américain Scott Bessent a annoncé que les rachats de titres du Trésor sur les maturités longues seraient au moins doublés pour le trimestre. Les indices d'inflation publiés en août, portant sur le mois de juillet, ont livré un message contrasté. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) a ralenti à 3,4% sur un an, contre 3,5% en juin, alors que l'inflation sous-jacente est revenue à 2,5%, soit son plus bas niveau de l'année. En zone euro à l'inverse, l'inflation a accéléré à 2,9% en juillet, contre 2,8% en juin, tirée à la hausse par une nouvelle accélération de la composante énergie (+10,3% sur un an) en lien avec l'évolution des prix du pétrole et du gaz. De son côté, l'inflation sous-jacente est ressortie à 2,5%. Les enquêtes d'activité sont restées globalement bien orientées malgré les prix élevés de l'énergie. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le troisième mois consécutif, à 52,1 en août, son plus haut niveau depuis novembre, porté par l'industrie allemande. Aux Etats-Unis, l'ISM manufacturier a bondi à 55,6 en juillet, son plus haut niveau depuis mai 2022, tandis que l'ISM services s'est maintenu à 54,1. Le rapport sur l'emploi de juillet a en revanche déçu, avec une destruction de 23 000 emplois non-agricoles et d'importantes révisions baissières pour les mois précédents, même si le taux de chômage est retombé à 4,1%, un plus bas depuis treize mois, en raison d'une nouvelle baisse du taux de participation.

Aucune des grandes banques centrales n'a tenu de comité de politique monétaire en août. L'événement marquant du mois de ce point de vue a été le symposium de Jackson Hole, où Kevin Warsh s'est montré rassurant sur le marché du travail mais inquiet sur la trajectoire d'inflation. Il a donné une orientation pour la première fois de son mandat en disant que l'attention de la Fed devait actuellement se tourner préférentiellement vers la stabilité des prix. En zone euro, les minutes de la BCE ont laissé entrevoir qu'une majorité de membres du Conseil des gouverneurs serait prête à relever les taux directeurs en septembre pour contenir les effets de la remontée des prix de l'énergie.

Les rendements obligataires ont globalement augmenté sur le mois, en particulier en toute fin de mois après le discours de Kevin Warsh. Le taux 10 ans américain a fini le mois à 4,74%, son plus haut niveau depuis le début de l'année 2025. Le taux 10 ans allemand a nettement progressé, finissant le mois à 3,30%, son plus haut niveau depuis 2011, sous l'effet des anticipations de hausse de la BCE. Et les spreads souverains en zone euro se sont légèrement écartés.

Le crédit euro a bien tenu sur le mois. Sur l'Investment Grade, les spreads se sont resserrés de 1 pb à 76 pb, générant une surperformance de 7 pb par rapport au souverain. La hausse des rendements sous-jacents de 12 pb à 3,8 % a toutefois conduit à une performance totale de -0,2 %. Le segment BBB ainsi que les maturités courtes ont surperformé, tandis que les financières ont sous-performé les industrielles (avec l'Automobile et les Télécoms en tête). Les banques françaises ont également légèrement sous-performé dans un contexte d'écartement des spreads OAT. Sur le High Yield, les spreads se sont resserrés de 10 pb à 255 pb, soit une surperformance de 43 pb contre souverain et une performance totale de +0,4 %. Les segments BB et single-B ont surperformé les CCC. Enfin, le marché primaire a repris lors de la troisième semaine, avec au total 40,8 Md€ d'émissions brutes, confirmant la bonne capacité d'absorption du marché malgré une liquidité saisonnièrement moins favorable.

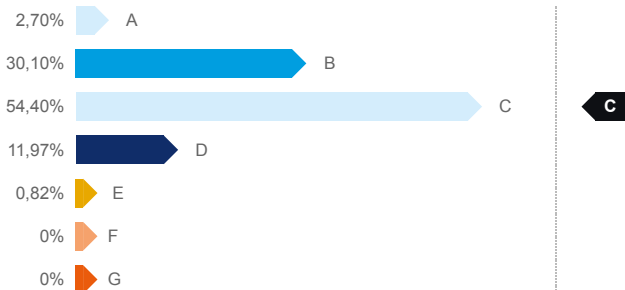
Bilan des positions du mois :

- La part des liquidités incluant les OPCVM monétaires est à 10.48 % de l'actif
- La sensibilité au crédit est en baisse à 1,01
- Nous avons une sensibilité au taux à 0.70, en baisse sur le mois
- La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de A-
- La note globale ESG ressort à C contre D pour l'indice de référence

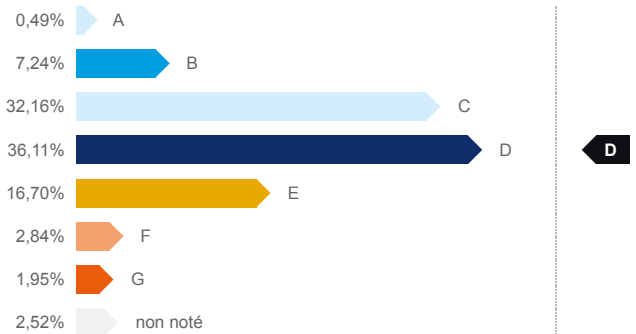
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	C	D
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	81
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

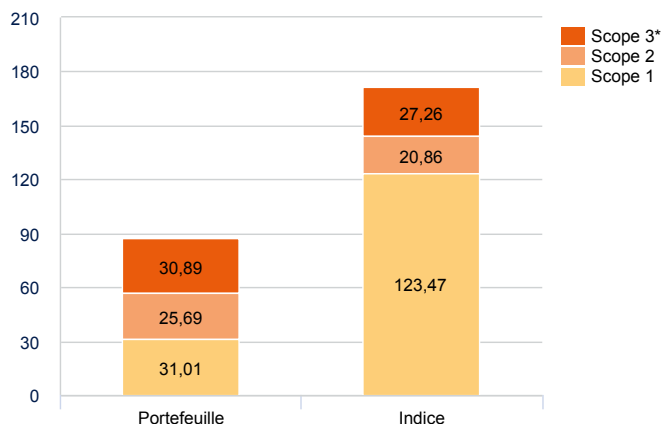
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 87,59 / 171,59

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

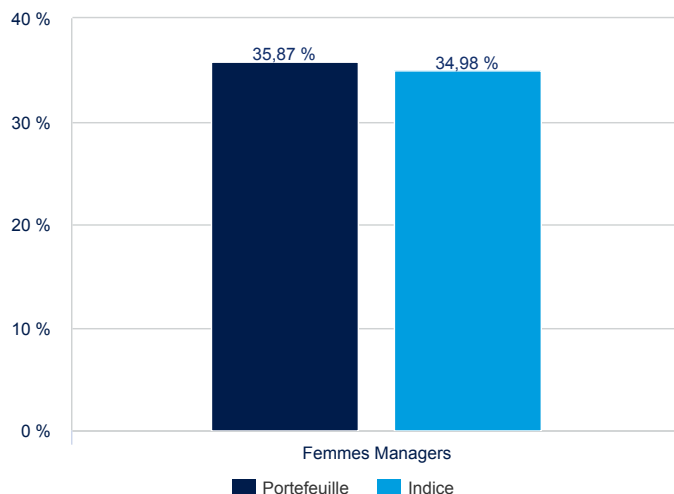


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

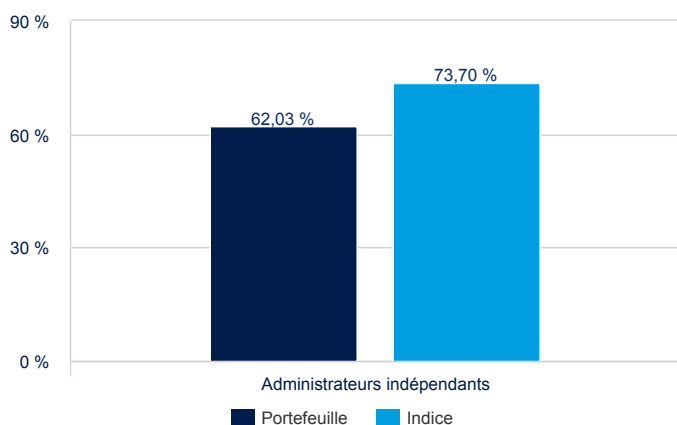
98,47% 96,19%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

94,99% 84,27%

Gouvernance⁴

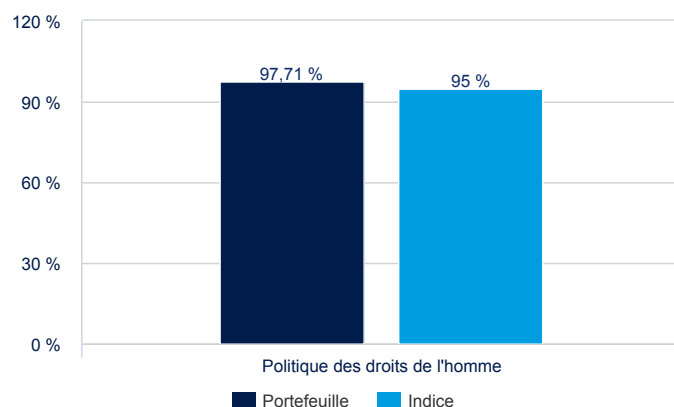
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

98,47% 96,19%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

96,20% 92,34%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

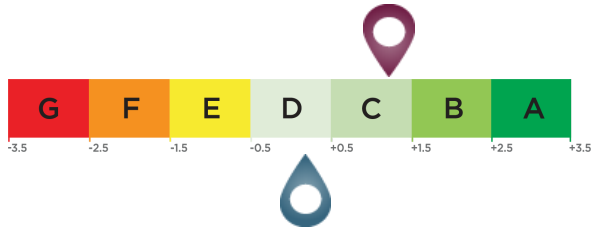
AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX



Score du portefeuille d'investissement: 1,20

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,17

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.